

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2019**  
établi conformément à l'article L 2121-26 du CGCT

-----

Présents : Madame BUFFAMENE, Messieurs MOULIN, CANTAREL, DAUSSET, ROUSSILHE , PADIRAC et VIGOUROUX

Excusé et représenté : Mme BELVEYRE pouvoir à Mr VIGOUROUX

Absents : Madame BOURGADE, Messieurs DAVAL et PETIT

Secrétaire de séance : René ROUSSILHE

18 h 30 : Début de séance

**Ordre du jour** :

- Approbation du conseil municipal du 16 avril 2019 : Le compte rendu de la réunion du 16 avril est approuvé à l'unanimité.
- Le multiple rural : Après liquidation, le multiple rural est de nouveau disponible pour la commune. Mr le Maire propose, soit de le vendre, soit de le louer , ajoutant qu'il ne ferait que le strict minimum pour réhabiliter les lieux. A ce jour aucune décision prépondérante n'a été prise, aucun acquéreur ou loueur ne s'étant fait connaître. Dès qu'il y aura un éventuel repreneur, ce sujet sera remis à l'ordre du jour.
- Travaux château d'eau de la Cité : Le crépis de ce bâtiment chute par plaque et il est donc envisagé par mesures de sécurité de le faire tomber. En attendant les devis de maçonnerie, un périmètre de sécurité sera mis place par le cantonnier.
- Changement de la porte de l'église : Les devis sont demandés.
- Vœu relatif aux principes et valeurs des évolutions du système de santé : Ce vœu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.
- Questions diverses : En 2019 une 1ère tranche de travaux de 500 m de canalisation d'eau aura lieu route de Brugale entre la maison de Claude Murat (Les Peupliers) et la ventouse située en face Brown europe.  
En 2020 une 2ème tranche sera programmée pour son raccordement à la Gare au niveau du panneau d'agglomération.

21 h 15 : Fin de séance.